

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	23 juillet 2020	<b>Séance du : 29 juillet 2020</b>
		L'An Deux Mille Vingt, le 29 juillet, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de PAULHAN, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	<b>Votes : 40</b>	
Présents : 31	Pour : 40	
Absents : 5	Contre :	
Représentés : 9	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Daria PICARD (Ceyras), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuranc Cabrières), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuve).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sophie ROYON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absents : M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan).

### **Objet : Compte administratif 2019 – Budget annexe eau « DSP SAUR »**

Monsieur RODRIGUEZ expose ce qui suit :

Conformément au projet de Compte administratif 2019 du budget annexe eau « DSP SAUR », il est proposé au Conseil communautaire de :

- Donner acte de la présentation du Compte administratif 2019,
- Constater les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Déclarer que le Compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- Arrêter les résultats définitifs tels que présentés.

Dépenses Exploitation			Recettes Exploitation			
Chap.	Désignation	CA 2019	Chap.	Désignation	CA 2019	
011	Charges à caractère général	32 493,00	002	Résultat antérieur reporté	277 569,05	
012	Charges de personnel	30 199,97	013	Atténuations de charges	54,77	
042	Opérations d'ordre entre section	149 441,27	042	Opérations d'ordre entre section	22 984,15	
66	Charges financières	33 007,67	70	Produits des services	457 445,19	
			75	Autres produits gestion courante	0,44	
			77	Produits exceptionnels	45 090,00	
<b>Total Dépenses Exploitation</b>		<b>245 141,91</b>	<b>Total Recettes Exploitation</b>		<b>803 143,60</b>	
					<b>Excédent 2019</b>	<b>558 001,69</b>

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	CA 2019	Chap.	Désignation	CA 2019
Op. 10	Opération d'investissement	282 220,35	040	Opérations d'ordre entre section	149 441,27
16	Emprunts et dettes assimilées	103 641,21	10	Dotations, fonds divers et réserves	84 712,15
040	Opérations d'ordre entre section	22 984,15			
001	Résultat antérieur reporté	51 648,04			
<b>Total Dépenses Investissement</b>		<b>460 466,75</b>	<b>Total Recettes Investissement</b>		<b>234 153,42</b>
<b>Déficit 2019</b>		<b>226 313,33</b>			

Solde des restes à réaliser (RAR) d'investissement 2019 :

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	RAR 2019	Chap.	Désignation	RAR 2019
Op. 10	Opération d'investissement	11 000,00	13	Subventions d'investissement	51 100,00
<b>Total RAR 2019 – dépenses</b>		<b>11 000,00</b>	<b>Total RAR 2019 – recettes</b>		<b>51 100,00</b>

Considérant que Monsieur le Président a quitté la séance à l'issue de la discussion sur le compte administratif 2019, du budget annexe eau « DSP SAUR »,

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur RODRIGUEZ, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif 2019, du budget annexe eau « DSP SAUR »,

**CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,

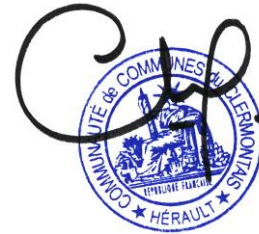
**DECLARE** que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2019, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,

**ARRETE** les résultats définitifs tels que présentés,

**AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Claude REVEL.